

CONSEIL DE QUARTIER

PORT A L'ANGLAIS

Le Conseil de quartier s'est déroulé en présence de :

Mme Sarah TAILLEBOIS adjointe au Maire référente du conseil de quartier

Michel LEPRETRE, Adjoint au Maire référent du conseil de quartier.

Elisabeth CORTESE cheffe de service étude voirie environnement

Fabrice MENGHINI chargé d'études et d'opérations à la Direction voirie environnement

Mme Florence MONTEUX, service Vie de Quartier

La réunion s'est tenue en présence de 24 habitants.

Année: 2019 n°3

2 juillet 2019

Sommaire :

1 — *Présentation du cheminement piétonnier des élèves du collège Audin et son impact dans le quartier*

2 — *Questions diverses*

Présentation du cheminement piétonnier des élèves du collège Josette et Maurice Audin, et son impact dans le quartier

Un nouveau collège pour la rentrée de septembre 2019

Objectifs :

Anticiper les déplacements et répondre aux problématiques de cadre de vie et de sécurisation des futurs collégiens et de l'ensemble des piétons.

Diagnostic :

Trottoirs actuels trop étroits.

Chemins impossibles pour les PMR.

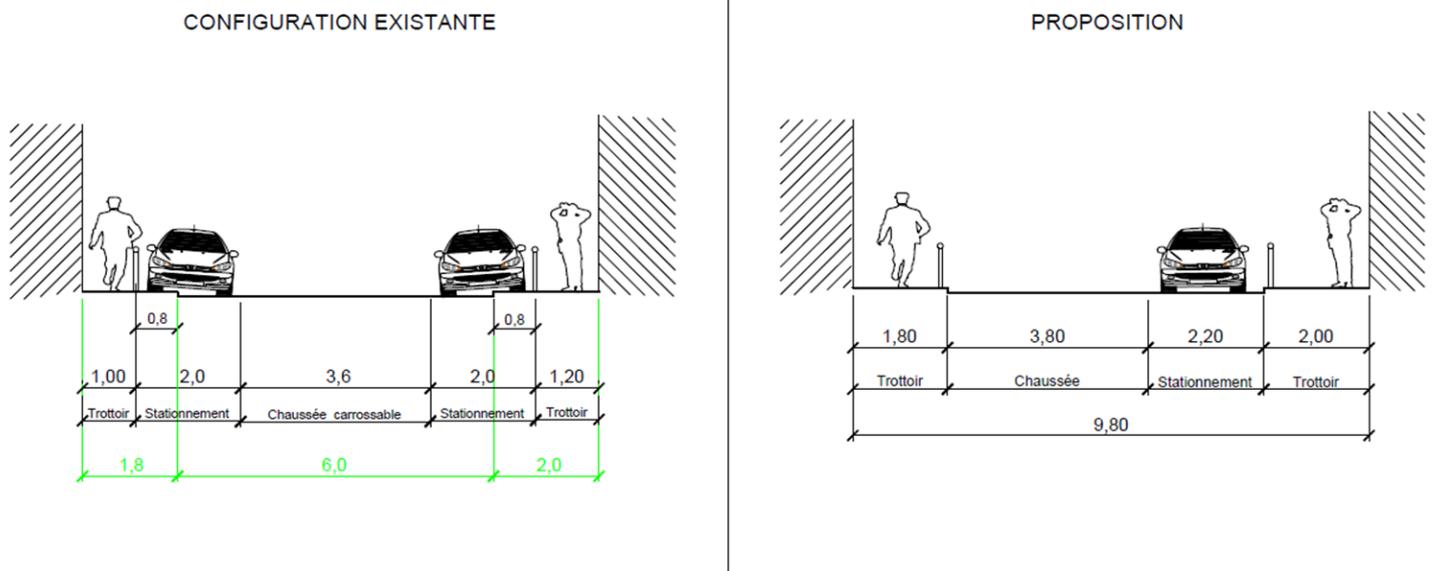
Aménagements actuels accidentogènes.



PROPOSITIONS D'AMENAGEMENT

Aménagements prévus :

- ⇒ Créations de traversées piétonnes sécurisées
- ⇒ Ajout de signalisation horizontale et verticale
- ⇒ Suppression du stationnement à cheval sur trottoir
- ⇒ Travail de sensibilisation et d'actions auprès des entreprises et des habitants pour le respect du code de la route

COUPES EN TRAVERS DES RUES
PASTEUR ET EDOUARD VAILLANTZoom sur le stationnement :

Afin d'améliorer le cadre de vie du quartier et de sécuriser les cheminements pétiens, le stationnement à cheval sur trottoir va être supprimé, il sera basculé uniquement sur la chaussée.

L'ensemble des aménagements engendre la suppression d'environ 40 places sur ces deux rues.

Afin de retrouver un équilibre dans l'offre en stationnement, un travail a déjà été initié auprès des entreprises afin de les dissuader d'occuper la voie publique avec des remorques et des véhicules de travail qui n'ont pas à stationner sur le domaine public mais à être stocker dans leur parking privé. Les actions de la police municipale viendront compléter la démarche et permettront ainsi de libérer des places.

Parmi les mesures de sécurité supplémentaires prises :

- vitesse limitée à 30km/h à la rentrée,
- actions de prévention routière auprès des élèves et des entreprises du secteur, soutien de la police municipale durant le premier trimestre.

Le collège Josette et Maurice AUDIN

En septembre prochain, les collégiens du secteur vont pouvoir profiter de ce nouvel établissement. Le collège Josette et Maurice Audin (anciennement nommé collège Seine-Gare), en cours de finition, sera le premier équipement à « sortir de terre » dans cette zone en pleine mutation. Il accueillera dès la rentrée 12 classes, de la 6ème à la 4ème, avant d'accueillir tous les niveaux dès la rentrée 2020. Les CM2 de Montesquieu et une partie de ceux de Jaurès ont pu rencontrer Le Principal Cédric Labonne, et ainsi obtenir des informations sur cette première rentrée : les effectifs par classe (entre 27 et 29), le projet d'établissement (entre autres, les cours dureront une heure trente au lieu de cinquante-cinq minutes pour limiter les mouvements), les langues proposées (anglais, allemand, espagnol), la présence d'un potager pédagogique...

A terme 650 élèves seront accueillis sur une surface de locaux de 6780 m2



Image de synthèse du futur collège Josette et Maurice Audin, perspective depuis cour.



Rudy Ricciotti en quelques mots

Architecte et ingénieur, Grand prix national d'architecture en 2006, Médaille d'or de l'Académie d'architecture, Rudy Ricciotti est représentatif de cette génération d'architectes qui allient puissance

de création et véritable culture constructive.

Pionnier et ambassadeur du béton, il valorise les bétons innovants dans des réalisations marquantes telles que la passerelle de la Paix à Séoul (2002), le centre chorégraphique national à Aix-en-Provence (2006), le musée Jean-Cocteau à Menton (2011), le département des Arts de l'Islam au Louvre (2012), le musée des civilisations d'Europe et de Méditerranée (MUSEM) à Marseille (2013), le stade Jean-Bouin à Paris (2013), le pont de la République à Montpellier (2014), le centre international d'Art et de culture à Liège en Belgique (2016), ou encore la bibliothèque humaniste de Sélestat (2018).

Un cahier des charges exigeant

Pour la réalisation de ce collège, le Département a imposé un cahier des charges exigeant au niveau des performances sur le plan environnemental. Ainsi, il est prévu que le bâtiment fasse l'objet d'une double certification HQE (haute qualité environnementale) et d'une labellisation « bâtiment biosourcé » (utilisation de matériaux d'origine biologique). Ce bâtiment sera performant d'un point de vue fonctionnel, environnemental et énergétique, et ceci de façon durable dans le temps.

Pour atteindre ces objectifs, une procédure de « conception-réalisation » a été attribuée à un groupement. L'avantage d'une telle démarche repose sur une réflexion globale : ne pas penser uniquement au collège le jour de son ouverture, mais intégrer sa gestion et ses performances sur les années à venir.

Pour rappel :

Dans la continuité du nouveau quartier du Port à l'Anglais, entre la gare du RER centre, et la ligne du futur TZen 5 le long de la Seine, la ZAC Seine Gare développe une programmation à dominante résidentielle, ainsi que des bureaux et locaux d'activités dédiés à l'emploi productif et artisanal. L'opération d'Intérêt National piloté par l'EPA ORSA prévoit des équipements publics (collège, groupe scolaire, gymnase...), des commerces de proximité et des espaces publics de qualité qui s'étendront jusqu'à la Seine.

**QUESTIONS DIVERSES****Square Brossolette :**

Le square n'est jamais fermé et le soir venu des groupes de personnes l'investissent, font du bruit et détériorent le jardin en abandonnant de nombreux débris. Les habitants demandent que ce jardin soit fermé la nuit. Cette requête a été transmise au service des parcs et jardins qui vont étudier cette possibilité.

**Racket devant l'école Montesquieu :**

Un parent d'élève déclare que son enfant scolarisé à Montesquieu a été victime de racket rue Charles Fourier. Quelle conduite à tenir?

Au vu du Code Civil seule la victime, ou ses parents lorsqu'il est mineur, est en droit de déposer une plainte. Si le commissariat est saturé, et que des urgences mobilisent les effectifs, il est possible de se rendre à la Police Municipale, 11 allée du Coteau, pour déposer une main courante dans laquelle sera spécifié le souhait de porter plainte. Cette procédure sera transmise au commissariat qui en assurera le suivi.

Il est aussi possible d'écrire (avec Accusé de Réception) directement au Procureur de la République rattaché au tribunal de Grande Instance de Créteil pour dénoncer les faits. Le lien ci-dessous apporte une aide précieuse.

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R11469>

Pour toute information sur votre conseil de quartier contactez le service Vie de quartier au 01.46.82.81.96